

Note Méthodologique : Cabinet étude Dangers au Gabon

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Anticiper, évaluer et maîtriser les risques des activités industrielles, commerciales et logistiques.
- Renforcer la sécurité des sites et protéger l'intégrité des personnels, tout en assurant la pérennité des opérations.
- Interventions alignées sur la réglementation gabonaise et les standards internationaux/CEEAC.
- Enjeux marqués dans les secteurs pétrolier, minier, portuaire et zones économiques (Libreville, Port-Gentil, Owendo).

Point clé : La visite sur site est indispensable pour une évaluation complète des risques.

Objectifs de la mission

- Réaliser un diagnostic exhaustif des risques et établir un état des lieux précis.
- Prévenir les accidents majeurs et sécuriser les installations.
- Assurer la conformité vis-à-vis des normes gabonaises et internationales.
- Proposer un plan d'actions priorisé et pratico-pratique.
- Intégrer la sécurité aux décisions opérationnelles et stratégiques.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial du site, de l'environnement et du mode d'exploitation; identification des dangers physiques, chimiques, biologiques, technologiques.
- Analyse documentaire et réglementaire: audits antérieurs, procédures, dossiers ICPE, veille réglementaire locale.
- Recommandations pragmatiques et plan d'action priorisé (mesures correctives, pratiques, équipements, formation du personnel).
- Suivi et accompagnement: coordination de la mise en œuvre, audits de suivi, reporting régulier et ajustements.
- Livrables: rapport détaillé, plan d'action priorisé, recommandations spécifiques, suivi post-intervention.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte d'informations sur le site, l'environnement et l'exploitation; visites terrain; historique des incidents.

- Identification des dangers (physiques, chimiques, biologiques, technologiques).
- Livrable: constats initiaux et cartographie des risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des rapports, procédures, dossiers ICPE; veille réglementaire gabonaise.
- Vérification de la conformité aux prescriptions légales et normatives.
- Livrable: écarts de conformité et exigences applicables.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Formulation de mesures adaptées et priorisées (pratiques, équipements, formation).
- Réduction de la probabilité et de la gravité des incidents.
- Livrable: plan d’action priorisé et recommandations spécifiques.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre; coordination des audits de suivi.
- Reporting régulier et ajustements selon l’évolution des risques.
- Livrable: rapports de suivi et bilan d’efficacité.

Planning / durée / jalons

Phase / élément	Durée indicative	Jalons / livrables
Déclencheur de mission	Dès la conception d’un projet ou lors d’une modification significative	Lancement et cadrage
Étape 1 – Diagnostic initial	Variable selon la taille/complexité du site	Constats et cartographie des dangers; rapport d’étape
Étape 2 – Analyse documentaire/réglementaire	Variable (volume documentaire/exigences)	Écarts de conformité; exigences applicables; rapport d’étape
Étape 3 – Plan d’action	Fonction des constats	Plan d’action priorisé; recommandations
Étape 4 – Suivi & accompagnement	Peut s’étendre sur plusieurs mois (selon accompagnement)	Audits de suivi; reporting régulier; ajustements
Formats d’intervention	Présentiel (Libreville, Port-Gentil, Franceville) ou hybride	Sessions à distance + visites terrain; rapport détaillé à chaque étape
Mission globale	Quelques semaines à plusieurs mois	Traçabilité et transparence assurées par les rapports successifs

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans d’installation et schémas des procédés.
- Rapports d’audit précédents et historiques d’incidents.
- Fiches de sécurité et procédures internes (sécurité/environnement).
- Dossiers ICPE et documents réglementaires applicables.

- Informations sur le site, son environnement et le mode d'exploitation.
- Accès pour visites terrain et entretiens avec les parties prenantes.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Rapport détaillé délivré à chaque étape, garantissant traçabilité et transparence.
- Reporting régulier aux décideurs pour suivre l'efficacité des mesures.
- Veille réglementaire locale, audits documentaires et préparation aux contrôles des autorités.
- Audits de suivi et ajustements continus du dispositif de prévention.
- Accompagnement continu lors de la mise en œuvre des actions.
- Interaction constante avec le client pour un pilotage efficace et transfert de compétences.